

---

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
DU 26 OCTOBRE 2021

Le comité directeur du Comité territorial de rugby de La Réunion s'est réuni le 26 octobre 2021, dans les locaux du Comité et par visio conférence, sur l'ordre du jour suivant :

- Fixation de la date de prochaine assemblée générale et de son ordre du jour
- Examen des propositions de modification des statuts,
- Procédure de désignation d'un commissaire aux comptes
- Annulation d'une créance

Etaient présents :

Membres du comité directeur :

- Daniel Blondy, président
- Monique Cathala, vice-présidente
- Jean-Michel Bouchon, secrétaire général
- Delphine Cathala, trésorière générale
- Marie-Hélène Neyra, secrétaire générale adjointe
- Jérôme Agénor
- Jean-Claude Boucheteil
- Raphaël Gérard
- Wilfrid Hoarau
- Jean-Michel Hubert
- Nikos Mothe

Invité : Jean Nouaux, responsable administratif

Le quorum étant atteint, le président souhaite la bienvenue aux participants.

Le secrétaire général expose que le comité directeur doit fixer la date de la prochaine **assemblée générale**.

Il prévu est qu'elle se tienne samedi 13 novembre 2021 à 14 heures.

Cette assemblée sera précédée d'une réunion du comité directeur, le matin, suivie d'un déjeuner pris en commun.

Une **assemblée générale ordinaire** comportera la présentation du rapport moral et du rapport d'activité, ainsi que la présentation du rapport financier, l'approbation des comptes et du budget prévisionnel.

Elle sera suivie d'une **assemblée générale extraordinaire** qui aura pour objet l'examen et le vote d'une proposition de modification des statuts, destinée notamment à permettre un renouvellement éventuel des

membres du comité, en cas de démission. Les modifications proposées permettront également d'améliorer l'adéquation entre les statuts actuels et les statuts type élaborés par la fédération, postérieurement à l'adoption des premiers, en 2015.

Un document de travail est joint au présent compte rendu afin de susciter les observations et propositions éventuelles.

**Le comité directeur, fixe au 13 novembre 2021 à 14 heures la date de la prochaine assemblée générale (ordinaire et extraordinaire) et approuve le projet d'ordre du jour.**

La trésorière générale expose que le montant des mouvements comptables impose la **désignation d'un commissaire aux comptes**.

Les candidatures sont en cours d'examen.

**Le comité directeur délègue au bureau le soin de sélectionner le commissaire aux comptes, dont il ratifiera la désignation.**

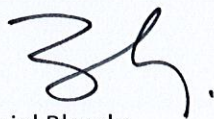
La trésorière générale expose que le Comité détient une **créance sur l'AROI** qui devait résulter du remboursement d'une subvention du conseil régional. Cette subvention n'a pas été versée à cette association dans la mesure où son intervention excède la limite géographique de la région. En compensation, une subvention complémentaire a été versée au Comité. Dès lors la créance détenue n'a plus de cause.

Il est proposé d'annuler la créance.

**Le comité directeur décide d'annuler la dette de l'AROI et annule sa créance contre cet organisme.**

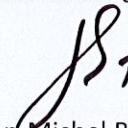
L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 20 heures.

Le Président :



Daniel Blondy

Le secrétaire général :



Jean-Michel Bouchon